Des footballeurs de Ligue 1 piégés par des prêts toxiques

CRÉDITS. Les collectivités locales et les hôpitaux ne sont pas les seuls à être tombés dans le piège des emprunts dits toxiques. Des footballeurs de renom ont accepté de voir leurs prêt immobilier indexé sur… le franc suisse.

Les prêts immobiliers indexés sur le franc suisse font des ravages dans un secteur inattendu : le… football professionnel ! La dernière victime à se faire connaître à la justice est titulaire d'un grand club de Ligue 1 du nord de la France. Et son préjudice, assure ce sportif qui tient à garder l'anonymat, atteint « au moins 100 000 € » *(lire ci-dessous)*. Il a donc mandaté Me Arnaud Métayer-Mathieu pour assigner cette semaine le Crédit mutuel et la Banque populaire pour « démarchage illégal ».

> *« Les banques doivent mettre en garde leurs clients contre tout risque lié à un produit »*
> **Me MÉTAYER-MATHIEU, AVOCAT**

Un cas isolé ? Pas franchement. Deux autres footballeurs professionnels s'apprêtent aussi, selon nos informations, à solliciter à leur tour cet avocat parisien spécialisé dans le droit financier. Comme leur collègue du Nord, tous deux ont également contracté un prêt en francs suisses par le biais de conseils en patrimoine bien implantés dans le petit milieu des footballeurs gagnant des fortunes.

Bien sûr, les sportifs ne sont pas les seules victimes dans ce dossier : selon l'Association des usagers des banques (l'Afub), 15 000 personnes seraient elles aussi tombées dans le panneau. A lui seul, Me Métayer-Mathieu en défend d'ailleurs 70…

Comment le piège s'est-il refermé ? Vendus comme des valeurs sûres, ces prêts immobiliers, allant de 30 000 € à 1,5 M€, étaient contractés en francs suisses mais remboursables en euros. Las ! Ils se sont révélés particulièrement toxiques lorsque, à partir de 2008, l'euro a décroché face au franc suisse — depuis, il a perdu 30 % de sa valeur. Bilan pour les emprunteurs : un capital restant dû en très forte hausse et des intérêts exponentiels.

Me Métayer-Mathieu reproche aux banques, et notamment à BNP Personal Finance, au Crédit mutuel et à la Banque populaire, d'avoir continué à commercialiser ces produits « jusqu'à fin 2010 au moins, pour certaines », assure l'avocat, qui réclame donc la nullité des prêts ainsi que le remboursement des sommes versées. « Les banques ont une obligation d'information, poursuit-il. Elles doivent mettre en garde leurs clients contre tout risque lié à un produit. Or, dans ce cas précis, le risque était particulièrement grand. A aucun moment on ne leur a dit ou écrit que le prêt pouvait toumer à la catastrophe », insiste ce juriste. « Si ces prêts sont intéressants pour des frontaliers travaillant en Suisse et donc payés en francs suisses, ils ne conviennent pas aux personnes rémunérées en euros », insiste de son côté l'Afub.

DANIEL ROSENWEG ET VALÉRIE MAHAUT

(IMAGO/PANORAMIC)

Les sportifs ont contracté leurs prêts par le biais de conseils en patrimoine bien implantés dans le petit milieu des footballeurs.

« J'ai perdu au moins 100 000 € »

UN JOUEUR DE LIGUE 1

Professionnel dans un club de Ligue 1 du nord de la France, un footballeur de 32 ans va assigner la semaine prochaine le Crédit mutuel et la Banque populaire pour démarchage illégal. Leur faute ? Lui avoir accordé trois prêts immobiliers, « toxiques » selon lui. Ce sportif, qui souhaite rester anonyme, a contracté en 2003 et 2005 des « prêts à taux variable, indexés sur le franc suisse, de type *in fine* ». En clair ? Le remboursement du capital n'intervient qu'en fin de contrat, les mensualités n'étant constituées que d'intérêts. « Or, du fait de l'évolution du taux de change, la somme que je vais devoir rembourser au final a d'ores et déjà bondi d'au moins 100 000 € », s'inquiète le footballeur, qui assure n'avoir jamais été mis en garde contre les risques liés à ce type de prêt. « Je n'ai même jamais rencontré les banquiers… »

Trois emprunts en deux ans

Et d'enfoncer le clou. Selon lui, « beaucoup de footballeurs professionnels » sont dans une situation similaire à la sienne, car ces prêts « ont été largement diffusés par des conseils en gestion du patrimoine très proches des clubs et commissionnés par les banques ». « Quand on a 22 ans, poursuit-il, et qu'on sort du centre de formation de foot, on n'y connaît rien. On est de vrais pigeons à plumer », conclut-il, amer.

L'histoire de ce footballeur, qui a signé très jeune son premier contrat pro à Nantes (Loire-Atlantique), est presque banale. « Très tôt, on nous conseille de placer notre argent. Moi, je voulais investir dans une résidence principale. » Un collègue lui présente alors un conseiller en patrimoine : « Il m'a convaincu qu'avec les prêts en francs suisses je pourrais, pour la même mensualité, investir en plus dans de l'immobilier défiscalisé. Alors, en 2003, j'ai pris deux prêts sur quinze ans ».

Deux ans plus tard, il s'engagera même sur un troisième prêt. Mais en 2007-2008, lorsque le franc suisse commence à grimper face à l'euro, il flaire le danger et propose à sa banque un remboursement anticipé. « On m'a conseillé de ne rien faire. Aujourd'hui, j'ai perdu au moins 100 000 €, et ce n'est sans doute qu'un début. »

D.R.

LA BOURSE

Séance du lundi 16 juillet 2012 — Retrouvez tous les cours de la Bourse sur **www.leparisien.fr**

CAC 40

3179,9 points

- 0,03 %

CAC 40 sur un mois ↓ - 0,52 %

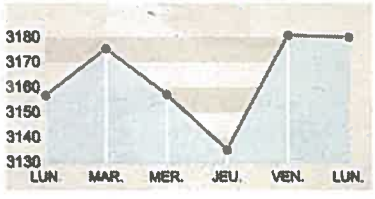

DANS LE MONDE

New-York Dow Jones 12720,89 points	↓	- 0,44 %
Londres Footsie 5662,43 points	↓	- 0,07 %
Francfort Dax 6565,72 points	↑	+ 0,13 %
Tokyo Nikkei 8724,12 points	←	Clos

CHANGES

Libellé	dern.€	préc.€
Etats-Unis USD	1,2256	1,225

OR

Once	Lingot 1kg	Napoléon
1589,75 $	41990	255,3

PETROLE

Le baril de Brent (163,66 l)

103,54 $ + 1,11 %

LE SBF 120

Libellé	dern.	% Var.	% an
Accor	24,99	+ 0,95	+ 27,60
ADP	63,38	+ 0,76	+ 19,58
Air France-KLM	3,977	- 1,24	+ 0,10
Air Liquide	88,45	- 0,27	+ 2,02
Alcatel-Lucent	1,134	- 4,06	- 6,05
Alstom	24,89	+ 0,24	+ 6,23
Alten	21,925	- 2,34	+ 20,53
Altran Techno.	3,494	+ 0,81	+ 24,79
Aperam	9,97	+ 0,58	- 8,53
ArcelorMittal	12,245	- 0,57	- 13,34
Areva	11,755	+ 7,45	- 38,42
Arkema	59,31	+ 0,63	+ 8,43
Atos	47,19	- 0,25	+ 39,16
Axa	10,01	- 0,50	- 0,35
Bic	82,24	- 0,88	+ 20,06
bioMerieux	65,65	+ 0,55	+ 18,85
BNP Paribas Act.A	29,5	- 0,91	- 2,80
Bollore	179,9	- 0,06	+ 18,75
Bourbon	19,65	+ 0,54	- 7,75
Bouygues	20,11	+ 0,48	- 10,92
Bull	2,24	- 0,44	- 21,68
Bureau Veritas	71,72	+ 0,87	+ 27,39
Cap Gemini	26,495	+ 0,86	+ 9,73
Carrefour	14,485	- 0,41	- 17,77
Casino Guichard	64,89	- 0,02	- 0,29
CFAO	38,4	+ 1,48	+ 46,70
CGG Veritas	21,51	+ 1,01	+ 18,64
Ciments Francais	49	- 0,16	- 18,06
Club Med.	12,7	+ 0,79	- 3,50
CNP Assurances	7,976	- 0,54	- 16,73
Credit Agricole	3,429	- 0,78	- 21,35
Danone	49,695	- 0,27	+ 2,32
Dassault Systemes	73,9	- 1,19	+ 19,33
Derichebourg	1,743	- 0,40	- 25,58
Dexia	0,2	- 4,76	- 32,66
EADS	27,53	+ 1,16	+ 14,00
Edenred	21,225	+ 0,55	+ 11,59
EDF	16,975	+ 0,65	- 9,71
Eiffage	23,3	- 0,11	+ 24,57
Eramet	84,08	- 1,79	- 11,03
Essilor Intl	71,89	- 0,43	+ 31,79
Euler Hermes	47,9	- 0,04	+ 4,70
Eurazeo	31,32	+ 2,55	+ 19,61
Eurofins Scient	106	+ 1,58	+ 88,18
Eutelsat Communic.	24,74	-	- 17,94
Faiveley Transport	43,945	+ 2,13	- 8,64
Faurecia	12,29	- 0,24	- 16,11
Fonc.Regions	58,27	+ 0,74	+ 17,48
France Telecom	10,75	- 0,65	- 11,41
GDF Suez	17,97	- 0,36	- 14,91
Gecina	72,5	+ 0,28	+ 11,54
Gemalto	61,81	- 0,31	+ 64,48
Groupe Eurotunnel	6,41	- 0,77	+ 21,86
Havas	3,958	+ 1,05	+ 24,43
Hermes intl	225,65	- 2,06	- 2,04
Icade	58,13	+ 1,72	- 4,38
Iliad	116,1	+ 1,31	+ 21,76
Imerys	38,35	+ 0,22	+ 7,75
Ingenico	41,565	+ 0,76	+ 48,98
Ipsen	18,245	- 0,49	- 24,76
Ipsos	22,74	-	+ 3,60
JC Decaux	17,645	+ 0,37	- 0,04
Klepierre	26,62	+ 0,45	+ 20,78
Lafarge	34,29	+ 0,75	+ 26,25
Lagardere	22,67	- 0,26	+ 11,13
Legrand	26,52	+ 0,59	+ 6,72
L'Oreal	92,09	+ 0,46	+ 14,11
LVMH Moet Hen	118,3	- 0,46	+ 8,14
M6-Metropole TV	11,025	+ 3,62	- 4,34
Maurel et Prom	12,04	+ 5,99	+ 2,38
Mercialys	15,105	+ 0,60	- 39,34
Michelin	51,24	+ 2,53	+ 12,18
Natixis	1,99	- 0,05	+ 2,37
Neopost	43,56	+ 1,47	- 16,33
Nexans	31,935	+ 0,33	- 20,36
Nexity	18,345	+ 0,25	+ 4,74
Orpea	28,495	+ 1,12	+ 13,14
PagesJaunes	1,52	- 0,98	- 45,81
Pernod Ricard	83,25	+ 0,02	+ 16,17
Peugeot	6,042	- 6,80	- 42,83
Plastic Omn.	20,64	+ 4,88	+ 34,38
PPR	107,85	- 1,28	- 2,53
Publicis Groupe	37,345	- 0,24	+ 5,06
Remy Cointreau	85,95	- 1,77	+ 38,43
Renault	32,835	+ 1,69	+ 22,52
Rexel	13,76	+ 2,08	+ 4,24
Rubis	42,27	+ 0,86	+ 4,63
Safran	28,42	+ 0,42	+ 22,47
SAFT	18,925	+ 2,85	- 13,39
Saint-Gobain	28,1	+ 0,34	- 5,28
Sanofi	60,95	+ 0,35	+ 7,40
Schneider Electric	43,2	+ 0,96	+ 6,19
Scor Se	18,895	- 0,29	+ 4,62
Seb	47,425	- 1,42	- 18,40
SES	19,2	+ 0,03	+ 3,53
Silic	75	- 0,31	+ 0,09
Societe Generale	17,18	-	- 0,15
Sodexo	58,69	- 0,48	+ 5,80
Soitec	2,724	- 3,61	- 28,58
Solvay SA	77,63	+ 1,49	+ 6,40
Sterla Groupe	11,51	+ 0,88	- 12,50
STMicroelectr.	3,855	- 0,29	- 16,03
Suez Env.	8,562	+ 2,10	- 3,81
Technicolor	1,85	- 1,60	+ 59,21
Technip	85,35	+ 0,09	+ 17,53
Teleperformance	17,13	+ 1,06	- 0,26
TF1	6,541	+ 4,29	- 13,27
Thales	26,63	+ 1,26	+ 9,14
Total	36,01	- 0,07	- 8,84
Ubisoft Entertain	5,091	- 2,47	+ 0,77
Unibail-Rodamco	149,7	- 0,30	+ 7,78
Valeo	33,565	+ 1,22	+ 9,30
Vallourec	33,75	- 0,04	- 32,72
Veolia Environ.	9,02	- 0,12	+ 6,51
Vicat	34,94	- 0,74	- 20,96
Vinci	35,13	- 0,09	+ 4,06
Virbac	138	-	+ 15,10
Vivendi	15,795	+ 0,16	- 3,54
Wendel	58,96	+ 0,48	+ 15,51
Zodiac Aerospace	80,72	+ 0,04	+ 23,27

LES VALEURS A SUIVRE …

Hermès (- 2,06% - 225,65 €)

Si la croissance chinoise au deuxième trimestre s'est révélée conforme aux attentes son ralentissement est indubitable et fait craindre pour les ventes des sociétés qui sont très dépendantes de l'activité asiatiques. C'est le cas pour les acteurs du luxe. Aussi, en attendant leurs trimestriels Hermès, LVMH, PPR et Christian Dior ont souffert de dégagements.

Areva (+ 7,45% - 11,755 €)

La Compagnie Française de Mines et Métaux, filiale d'Areva, souhaite céder les 63 % qu'elle détient dans la société aurifère canadienne La Mancha. Ce désengagement devrait rapporter plus de 250 millions d'euros au groupe qui en profitera pour réduire sa dette et financer, en partie, son programme d'investissements stratégiques et de sûreté.

Carrefour (- 0,41% - 14,485 €)

Avec ses comptes du deuxième trimestre et ses perspectives annuelles, présentés en fin de semaine dernière, le numéro deux mondial de la distribution a rassuré les investisseurs et plusieurs analystes. Le bureau d'études de l'allemand Berenberg est passé de Vendre à Achat sur le titre avec un objectif de cours à 18 euros.